

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 15 décembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 7 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire.**

Etaient présents : Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, M. Vincent MAZIN, MM. Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, M. François RUDEL.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Pascal BOITEL a donné pouvoir à M François RUDEL, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE, M. Xavier MAUME a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Leslie DAVID, M. Jean-Claude PROST a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY

Absents excusés : Mme Sandra AUJOL, M. René LEMERLE

Absent : M. Marien DUFOURD

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2023-62 : BUDGET PRINCIPAL 2023 – DECISION MODIFICATIVE n° 2

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative n° 2 du budget principal 2023 :

REGULARISATION CESSION ACQUISITION PARCELLES EPF AUVERGNE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2111 - 01 Terrains nus	0.00 €	29 283.59 €	0.00 €	0.00 €
D-21318 - 01 Construction autres bâtiments publics	0.00 €	3 806.86 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 Immobilisations corporelles	0.00 €	33 090.45 €	0.00 €	0.00 €
R-27638 - 01 Créances sur autres établissements publics				33 090.45 €
Total R 27 Autres immo financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 090.45 €
Total général	33 090.45 €		33 090.45 €	

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 20 DEC. 2023



ID : 063-200083921-20231215-202362D-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
- **APPROUVE** la décision modificative n° 2 sur le budget principal 2023 de la commune, telle que
détaillée ci-dessus.

Fait à Mur sur Allier le 15 décembre 2023,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean DELAUGERRE